



Scola'rité & jeunesse  
Villedoux

## Accueil Collectif de Mineurs de Villedoux

Projet pédagogique  
Année 2020/2021

## PREAMBULE

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents : besoins de garde, d'éducation, d'apprentissage, de loisirs collectifs dans un cadre sécurisant pour les enfants.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies et ses choix, et les partager avec les autres. L'enfant doit être au centre des préoccupations de l'équipe d'encadrement. Elle doit l'aider à se construire et l'amener à devenir **acteur de ses moments de loisirs**.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### **Amener l'enfant à découvrir des activités sportives, artistiques, culturelles afin de développer sa curiosité et de susciter des intérêts.**

L'équipe d'animation propose des activités et des sorties adaptées à l'âge et aux capacités de chacun.

#### **Amener l'enfant à s'épanouir à travers la vie collective, quotidienne, et l'activité tout en respectant son rythme de vie.**

Les animateurs doivent s'adapter au rythme de chacun enfant, écouter et repérer leurs besoins et les envies de chacun en organisant des temps adaptés à chaque tranche d'âge. Ils doivent être également disponibles tant sur les moments d'activités que de vie quotidienne afin notamment de favoriser la communication et l'échange avec les enfants.

#### **Amener l'enfant à être autonome et responsable et ce, en corrélation avec ses capacités physiques et intellectuelles.**

Les animateurs aménagent des espaces où les enfants peuvent évoluer de façon autonome et réaliser une activité seule, sans présence active de l'animateur.

Des réunions avec les enfants sont mises en place favorisant ainsi la prise de parole de chacun et la communication entre eux dans un esprit d'équipe.

L'enfant doit pouvoir faire ses choix d'activités, et proposer des idées : panneaux d'affichage, boîte à idées, réunions d'enfants, ...

#### **Amener l'enfant à être respectueux envers les autres, la structure d'accueil et l'environnement naturel.**

Pour faire en sorte que les enfants se respectent et respectent les adultes, il faut que chaque adulte intervenant à l'accueil de loisirs les respecte dans leur intégrité morale, physique, et affective.

L'équipe d'animation fait en sorte que les enfants s'entraident sur les moments de vie quotidienne et dans le déroulement de l'activité, qu'ils découvrent, acceptent, et respectent les différences de chacun.

Les animateurs expliquent et répètent les règles de base du fonctionnement du centre (ce qui est non négociable : les règles de sécurité et la loi). Les autres règles sont établies en concertation avec les enfants.

Les animateurs devront permettre aux enfants de participer au rangement commun (fin d'une activité, nettoyage de la table lors du repas, ...) et de ranger leurs affaires personnelles.

Les enfants auront à disposition des espaces de rangement et des outils de nettoyage (balais, éponges, dessertes, ...) pour une utilisation autonome. Les animateurs aident et accompagnent les enfants dans toutes les tâches de la vie quotidienne.

Ces objectifs sont la base de l'organisation de l'ACM, dans les temps de vie quotidienne mais aussi lors des activités et des moments de vie collective.

Nous allons donc détailler ci-après les moyens que nous mettons en œuvre pour atteindre ces finalités et cadrer au maximum avec ces objectifs de départ.

## **CADRE DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS**

La Mairie de Villedoux organise l'accueil des enfants sur le site de l'école publique de la commune. Les enfants peuvent être inscrits dès 2 ans ½ (s'ils sont scolarisés et propres) jusqu'à l'âge de 17 ans, avec une capacité d'accueil maximale de :

- 100 enfants de 2 ans ½ à 5 ans ½ et 200 enfants de 6 à 17 ans en périscolaire
- 48 enfants de 2 ans ½ à 5 ans ½ et 48 enfants de 6 à 17 ans en extrascolaire.

### **PERIODE D'OUVERTURE**

#### ***TEMPS PERISCOLAIRES***

**Accueil du matin** de 7h15 à 8h30 les lundis, mardis et jeudis et vendredis

**Pause méridienne** de 11h30 à 13h35

**Accueil du soir** de 16h15 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour les primaires

**Accueil du soir** de 16h à 19h pour les jeunes (à la maison des jeunes) tous les vendredis soir

**Les mercredis** de 7h30 à 18h30.

#### ***TEMPS EXTRASCOLAIRES***

Fermeture de la structure : la semaine de Noël et du 1er de l'an, les deux premières semaines du mois d'août et les jours fériés.

En semaine scolaire, nous accueillons les jeunes de 11 à 17 ans, le samedi de 14h à 17h (avec une possibilité de proposer des animations à la journée).

Horaires pendant les vacances :

Accueil le matin de 7h30 à 9h30, l'après-midi de 13h45 à 14h, le soir de 17h à 18h30.

Inscription en ½ journée sans repas de 7h30 à 12h OU de 13h45 à 18h30.

Inscription en ½ journée avec repas de 7h30 à 13h30 OU de 12h à 18h30.

Pendant le déjeuner et le temps calme, de 12h à 13h45, seuls les enfants inscrits à la journée ou à la ½ journée avec repas ont accès à la cour et au bâtiment de l'ACM.

### **ENCADREMENT**

- Deux co-directrice (titulaire du BPJEPS, BSB, PSC1)
- Des animateurs, BAFA et/ou CAP Petite Enfance
- Des animateurs stagiaires BAFA
- Des ASEM titulaires du CAP Petite Enfance
- Des prestataires extérieurs intégrés à l'équipe pour des projets spécifiques
- De 2 cuisiniers (garants de l'économat, la préparation des menus et l'entretien des lieux de repas)
- De 3 cantonniers (pour l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs).

## **EQUIPEMENTS**

Nous disposons de nombreux espaces intérieurs et extérieurs. Chaque groupe d'âge a un « lieu-repère » adapté à ses besoins et ses envies. Ces salles ont différentes fonctions : des espaces aménagés permettant un accès autonome par les enfants (jeux, jouets, livres, matériels de dessin, ...) et des tables pour les activités encadrées par les animateurs.

En extérieur, la cour de l'école, le plateau de sports et la plaine de jeux situés en face de l'entrée de l'ACM sont utilisés pour les activités sportives et les grands jeux.

## **VIE COLLECTIVE : RELATIONNEL ET COMMUNICATION**

Les relations sont centrées sur l'enfant et ses besoins. Les enfants sont le plus libre possible dans la limite du respect de l'autre et de la sécurité de chacun. A cet effet, chaque adulte a une fonction clairement définie.

### **Equipe d'encadrement (adultes) /enfants**

Chaque enfant doit trouver un adulte disponible, à l'écoute, qui le respecte et lui garantisse son droit à la parole. Les relations sont individualisées au maximum afin de répondre aux besoins de chaque enfant reconnu comme personne unique. Toutefois, l'animateur évite de développer des relations trop privilégiées avec un enfant (chouchoutage) pour ne pas déséquilibrer le groupe.

De par sa position d'éducateur, l'adulte se doit d'avoir une relation consciente avec l'enfant : il n'est ni le copain, ni le surveillant, ni l'un des parents...même s'il est le seul référent adulte de l'enfant durant la journée, l'animateur doit assurer à l'enfant une certaine sécurité affective et morale, tout en apportant l'autorité nécessaire au respect mutuel de chacun.

L'adulte est un modèle pour l'enfant, ses actes et ses paroles sont donc déterminants. L'enfant doit être valorisé par l'adulte pour éviter le sentiment d'échec ou de rejet.

### **Enfant/enfant**

En vue d'une meilleure réponse aux besoins des enfants, nous les répartissons en différents groupes définis par tranches d'âge. Toutefois ces groupes peuvent être « éclatés » lors d'activités ponctuelles ou de moments du quotidien (ex : repas) intégrant la notion de solidarité et d'entraide des plus grands envers les plus petits.

Nous veillons à ce que les principes de respect, d'équité et de solidarité prévalent au sein des groupes d'enfants.

### **Adulte /adulte**

Les adultes doivent agir en tant que personnes responsables. Il est important qu'aucun n'empiète sur les devoirs de l'autre. Les responsabilités de chacun sont donc établies au cours de réunions de préparation.

### **Equipe d'encadrement /familles**

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis.

Il faut pour cela les impliquer dans la vie de notre structure :

- en diffusant les programmes d'activités
- en étant disponible et à l'écoute des enfants et des parents sur les temps d'accueil du matin et du soir
- en favorisant les discussions avec les parents afin de désamorcer les éventuelles inquiétudes
- en expliquant le déroulement des journées
- en invitant les familles à participer à différentes actions (présentation des programmes d'animation, fête de l'école, fête du mois de juillet, ...)

### **Les règles de vie collective**

Une trame des règles de vie en centre de loisirs est présentée en début d'année scolaire afin d'amener les animateurs à comprendre leur sens, à en débattre et à les négocier.

Ces règles sont ensuite présentées aux enfants qui peuvent à leur tour susciter des propositions quant au fonctionnement de la vie quotidienne. L'équipe amène les enfants à prendre conscience des règles

négociables (aménagement du temps, de l'espace et des activités) et des non-négociables. Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent notamment évoluer lors des réunions d'enfants.

## **ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

La communication dans l'équipe est essentielle, chaque membre devant pouvoir exprimer ses idées et s'affirmer au sein du groupe. Il ne faut pas oublier que chacun a des droits et des devoirs, ainsi qu'une propre responsabilité à assumer.

### **→ Le rôle d'une directrice**

La directrice est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Elle est également garante du bon fonctionnement de l'ACM, de la mise en oeuvre du projet pédagogique défini à partir des valeurs éducatives de la municipalité organisatrice. Elle doit rendre compte de son travail au maire de la commune et/ou aux adjoints concernés.

Ses fonctions :

- Gestion de l'équipe, former les animateurs (dont suivi et validation des animateurs stagiaires), organiser et encadrer le travail d'équipe
- Gestion financière avec le budget prévisionnel de la mairie, matérielle et administrative
- Gestion des relations avec les familles
- Gestion des relations avec les différents partenaires et prestataires extérieurs

### **→ Le rôle des animateurs, des ASEM**

L'animateur est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Il respecte et fait respecter les relations envers les autres, les lieux, le matériel à disposition, ainsi que les règles de vie.

Il s'engage à suivre le projet pédagogique et à mettre en place les projets d'activités définis en équipe. Il doit animer chaque moment de la journée : vie quotidienne et activités.

Il participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

### **→ Les réunions**

Chaque lundi, en période scolaire :

Faire des mises au point, mettre en place de nouveaux projets sur du court et du long terme.

Préparation des activités des différents temps d'accueil des enfants

Une fois par semaine sur le temps de vacances :

Elle permet de faire le bilan de la semaine, d'analyser les difficultés éventuelles et de rechercher des solutions. L'équipe évalue son travail en référence au projet pédagogique. Cela peut amener des changements dans le fonctionnement initialement prévu pour répondre plus précisément aux objectifs définis. Les animateurs échangent sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins et leurs envies. Ils préparent l'organisation des activités de la semaine suivante. L'animateur doit savoir adapter ce qu'il avait prévu à la réalité du moment. Il ne peut être question d'improvisation totale car elle est source d'inquiétude et d'insécurité tant pour l'animateur que pour l'enfant.

### **→ La formation**

« On apprend tous des autres ». Même former, il faut toujours renouveler ses connaissances, et le fait de travailler en équipe nous apporte une source d'information considérable qui n'est pas négligeable. N'hésitons pas à partager nos idées et à faire connaître nos opinions !

Quant aux animateurs stagiaires BAFA, un minimum de 3 entretiens avec la directrice sont prévus (1 lors de la journée de préparation, 1 en milieu de stage, et 1 à la fin, plus si nécessaire ou à la demande du stagiaire). Ils permettent de définir des objectifs de stage et de recadrer le travail des animateurs pour mener à bien ces objectifs, d'analyser leur pratique pour affiner leur réflexion sur le rôle de l'animateur.

Les animateurs stagiaires interviennent exclusivement sur le temps extrascolaires, excepté pour le personnel déjà en poste et formé pendant leur contrat.

## ACTIVITES ET SORTIES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'action que l'enfant va se construire et apprendre à maîtriser son environnement. L'activité est une interaction entre la personne et son environnement (cadre de vie, relations sociales).

L'équipe favorise la démarche de projet individuel et collectif en tentant d'inscrire les activités dans une chaîne afin de leur donner un sens (une activité peut en déclencher une autre).

Les activités mises en place sont nombreuses et variées. Les animateurs ont le souci de faire participer chacun au mieux, en fonction de son rythme et de ses souhaits. Les animations visent la découverte d'un environnement, d'une pratique sportive, d'une technique d'expression, ... Elles tiennent compte d'une progression pédagogique favorisant le développement corporel et l'épanouissement personnel.

Les plannings d'activités sont établis :

- De période à période pour les pauses méridiennes, et les mercredis
- À la semaine pendant les vacances
- Pour les temps d'accueil matin et soir, en autonomie ou avec un animateur, l'enfant peut faire diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter ou ne rien faire.

Ces plannings sont affichés sur un panneau « infos » destiné aux enfants et aux familles.

Pendant les vacances, l'enfant choisit son activité (et ce pour chaque demi-journée) en fonction des propositions faites par tranche d'âge. Nous proposerons également des décloisonnements de groupes d'âge permettant notamment aux enfants d'avoir un plus grand choix dans les activités proposées. Il faut veiller à ce que l'enfant ne répète pas toujours la même activité, le guider et éveiller sa curiosité.

Attention, l'activité doit être préalablement réalisée par l'animateur, cela évite de mauvaises surprises devant son public ! Tout le matériel doit être impérativement prévu et préparé la veille par l'animateur, puis rangé à la fin de l'activité avec la participation des enfants.

Une animation peut être déviée de son but premier si une proposition utilisable émerge du groupe d'enfants présents.

Un animateur qui commence un temps d'activité avec un groupe doit savoir en permanence où se trouvent tous les enfants qu'il a avec lui et ce jusqu'à la fin du temps d'activité.

Sur la période de vacances, chaque semaine, une activité de découverte « extraordinaire » est proposée aux enfants. Soit, la venue d'un intervenant extérieur sur la structure soit, une sortie à la journée.

Pour les sorties, le transport est assuré par un transporteur local ou par la directrice de l'ACM en véhicule 9 places. Les + de 6 ans seront parfois amenés à utiliser leur vélo personnel et leur équipement de sécurité (casque et gilet jaune) pour des trajets de proximité. Lors de ces journées « d'activité de découverte extraordinaire », nous demandons aux familles d'inscrire les enfants à la journée et de prévoir un pique-nique et un goûter.

Pour les animateurs, ne pas oublier la trousse de secours et le téléphone portable ! Il faut également pour tout le monde (y compris les animateurs qui donne l'exemple) : chapeau ou casquette, crème solaire, eau. Penser aux consignes de sécurité lors des déplacements et les rappeler aux enfants avant de sortir.

Des intervenants extérieurs seront également amenés à intégrer l'équipe pédagogique de la structure, sur les temps extrascolaires et périscolaires.

### **L'accueil des jeunes de 10 à 17 ans**

Jusqu'à 14 ans, les jeunes peuvent participer à toutes les activités et sorties proposées sur les temps extrascolaires. Cependant, ils ont besoin, et en font la demande, d'avoir des projets et des activités qui les distinguent des plus jeunes. Ils souhaitent également avoir un lieu différent pour se rencontrer et organiser leurs projets. Afin de répondre aux attentes de nos jeunes les plus âgés, la municipalité propose depuis janvier 2020 un nouveau lieu d'accueil, annexe de l'Accueil de loisirs existant (local situé de l'autre côté de la rue, sur la plaine de jeux, déclaré auprès de la DDCS en automne 2019) : la Maison des jeunes.

En annexe : Projet pédagogique Projet Jeunes et Règlement intérieur Projet Jeunes.

## **POUR LA PAUSE MERIDIENNE**

La pause méridienne est un temps de transition entre le matin et l'après-midi. Temps durant lequel, les enfants récupèrent de leur matinée et se préparent pour les cours et activités de l'après-midi. Le personnel communal se doit de garantir le bien-être et la sécurité physique des enfants, pour que chacun puisse profiter au mieux de ce moment.

Deux salles de restauration sont prévues afin de proposer un accueil adapté aux maternelles et aux élémentaires. Plusieurs services sont mis en place pour gérer au mieux le nombre important d'enfants inscrits à la cantine et préserver le rythme propre à chaque tranche d'âges.

### Les Maternelles :

Chez les maternelles, le déjeuner se déroule de 11h30 à 13h05.

Les petites et grandes sections mangeront de 11h30 à 12h15. Ils sont sous la responsabilité des leurs ASEM. Les moyennes sections sont prises en charge par l'équipe pédagogique, qui propose différentes activités afin de permettre aux enfants de décompresser de leur matinée. Les enfants auront accès à la cour des maternelles ainsi qu'à la salle d'Accueil de loisirs.

De 12h15 à 13h05, les moyennes sections partent manger.

Les grandes sections sont alors divisées en petits groupes, l'équipe d'animateurs propose des activités adaptées à la tranche d'âges : des activités calmes (lecture, petits jeux, contes...), des petits jeux sportifs ou des activités manuelles courtes. À 12h30, les petites sections partent pour la sieste sous la responsabilité de leurs ASEM.

### Les Elémentaires :

Le service des élémentaires commence à 12h puis toutes les 15 minutes, un nouveau groupe entre dans le self-service. Dès que l'enfant finit de manger, il peut rejoindre ses camarades à l'extérieur.

Pour les enfants qui ne seront pas en train de manger, des activités sont proposées, afin que chacun puisse occuper son temps de façon ludique.

En fonction de la météo, le « City-stade » sera accessible par un groupe d'enfants accompagné de deux encadrants pour des jeux de balles.

Durant le service, il y aura constamment quatre personnes présentes dans la cour des élémentaires, dont une qui sera chargée de regrouper les classes avant leur passage au self. Elles pourront mettre en place des activités sportives en fonction des envies des enfants et de leur nombre. Il sera demandé au personnel de se munir de gilet réfléchissant afin de pouvoir être repéré plus facilement.

L'atelier pédagogique sera destiné aux enfants qui souhaitent se retrouver dans un lieu reposant. Une personne sera présente pour proposer aux enfants qui le souhaitent des activités calmes (dessin, lecture, jeux de société, jeux de construction, petites activités manuelles, repos...).

Le placement des encadrants sera amené à évoluer au cours de l'année.

Il dépendra des envies de projet des enfants (exemple, année scolaire 2014/2015 : créations pour le carnaval de l'école, ateliers de prévention premiers secours).

## **POUR L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR**

Le temps d'accueil est pour le matin, un moment permettant à l'enfant de se préparer, à son rythme à la journée d'école, de partager des jeux et des discussions avec ses camarades et les adultes qui encadrent.

Ce temps du soir est également un moment de décompression pour les enfants après l'école, mais aussi un temps d'accueil primordial pour les familles. Le personnel communal se doit de veiller au bien-être des enfants et à favoriser les échanges avec les familles.

### Horaires :

Accueil du matin de 7h15 à 8h30

Accueil du soir de 16h15 à 19h

Pour les jeunes de 10 à 17 ans, des animations sont proposées le vendredi de 16h à 19h à la Maison des jeunes ou sur la plaine de jeux.

Les enfants sont accompagnés et encadrés par les ASEM et les animateurs au restaurant scolaire pour le goûter (prestation offerte par la mairie). Puis, ils se rendent sur les espaces extérieurs et en salle d'activités.

#### Equipe et organisation :

L'équipe d'encadrement est composée de personnel communal (Animateurs, ASEM ...).

Le taux d'encadrement est lié au nombre d'enfants présents lors de la garderie.

Les enfants sont encadrés par l'équipe dans la cour de récréation et dans les salles d'activités.

Pour chaque temps de garderie, nous proposons différents espaces :

- un espace dessins / coloriage et jeux de société (salle accueil de loisirs et salle de motricité)
- un espace créatif, bracelet en perles, scoubidous, perles à repasser...
- un espace extérieur, petits jeux de balles, jeux de rapidité ... (cour de récréation)
- l'atelier pédagogique est mis à disposition pour l'aide aux devoirs (ce temps n'est pas obligatoire, les enfants décident d'y participer ou non)

Lors de mauvais temps, les enfants ont un espace intérieur bien défini. Chaque tranche d'âges à son lieu-repère : les 3/5 ans se retrouvent dans la salle de motricité, les 6/8 ans sont accueillis dans l'accueil de loisirs, les 9/12 ans utilisent l'atelier pédagogique.

Tout le personnel se trouvant dans la cour de récréation doit porter impérativement un gilet de signalisation, afin qu'ils soient repérables plus facilement par les enfants et les parents.

#### Accueil parents :

Pour les classes de maternelle, les parents sont accueillis en salle de motricité.

Pour les classes en élémentaire, les parents sont accueillis à l'accueil de loisirs.

## **POUR LES MERCREDIS**

Personne référente : Marie CAPON / Marie WEIRAUCH

### ***OBJECTIFS PEDAGOGIQUES***

#### Démocratiser les activités sportives et culturelles

L'équipe propose des activités adaptées à l'âge et aux capacités de chacun. Tout en mettant en place des activités que les enfants ne connaissent pas ou peu avec le temps scolaire.

#### Renforcer la complémentarité avec le temps scolaire

Nous avons pu observer que les enfants ont de grosses difficultés à gérer leurs émotions que ce soit sur le temps scolaire que périscolaire. C'est pourquoi, en adéquation avec le projet d'école, nous allons mettre en place des activités permettant aux enfants d'apprendre à gérer leurs difficultés : la façon de s'exprimer, l'écoute de l'autre, le respect, l'entraide et l'encouragement.

#### Ouvrir l'accueil collectif de mineurs sur son territoire, ses acteurs, et ses ressources



L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants du territoire. Nous faisons le choix de proposer des projets inter-centres avec les communes environnantes. En outre, sur les activités nécessitant des prestataires extérieurs nous essayons dans la mesure du possible de faire intervenir les associations ou entreprises de notre territoire.

Pour les mercredis nous allons faire nos projets en lien avec le projet d'école, les différents thèmes que nous aborderons, seront similaires à ceux des professeurs.

### ***Les différents thèmes abordés***

#### **Cohésion d'équipe**

Nous ferons que des jeux de cohésion et non d'affrontement afin de voir notamment si les enfants arrivent à mettre en place des stratégies en équipe et à s'encourager

#### **L'écoute**

Nous avons remarqué que les enfants ne s'écoutent pas, c'est pourquoi nous mettrons en place des ateliers pour que chacun puisse apprendre à écouter mais également à se faire entendre

#### **Gérer ses émotions**

Les enfants devront faire des activités en équipe. Pour que cela fonctionne il faudra qu'ils apprennent à être plus calme, à canaliser leurs émotions et à communiquer entre eux.

Tous les mois, je prendrai le temps de faire le point avec Madame MOREAU, directrice de l'école pour :

- connaître les projets futurs des enseignants, me renseigner sur le bilan des projets passés
- suivre l'évolution des enfants
- voir ensemble si nos actions restent bien en corrélation avec les objectifs communs fixés.

### ***Prestations proposées***

- le matin de 7h30 à 13h
- la journée complète de 7h30 à 18h30

#### ***Le matin***

Nous proposerons des activités manuelles afin de tenter de susciter la curiosité des plus sportifs.

Nous mélangerons les différentes tranches d'âge :

- Les plus jeunes seront valorisés car ils réaliseront la même activité que les grands (avec une préparation et des consignes adaptés à leurs capacités)
- Les plus grands seront responsables des plus jeunes en les aidant, en apportant des conseils.

Nous proposerons plusieurs activités manuelles afin de s'inscrire dans le choix de l'enfant.

Chaque atelier fera partie intégrante d'un projet collectif qui se déroulera sur une période (soit de vacances à vacances).

#### ***L'après-midi***

Faire du « vrai sport » que les enfants ne connaissent pas ou peu. Ceux seront des activités aménagées afin de correspondre aux aptitudes de nos animateurs.

Exemple : le rugby deviendrait du flag rugby ou le jeu « la queue du diable ».

Nous essaierons de faire également intervenir des prestataires du territoire afin de faire connaître de nouveaux sports aux enfants.

## ORGANISATION DES TEMPS EXTRASCOLAIRES

### **JOURNEE-TYPE ET ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE**

#### Accueil des enfants et des familles (7h30/9h30)

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs.

En autonomie ou avec un animateur, il peut faire diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter ou ne rien faire.

L'animateur doit être présent et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.

Il doit être également disponible auprès des parents pour récolter des renseignements concernant les enfants et diffuser des informations sur la vie du centre.

#### Regroupement et départ en activité (9h30/11h30)

Les enfants choisissent leurs activités puis partent sur les différents ateliers.

#### Temps libre (11h30/12h)

Temps libre dans la cour du centre ou dans les salles en autonomie, présence « passive » des animateurs. Accueil des parents qui viennent chercher les enfants inscrits à la demi-journée.

Les animateurs prendront soin d'instaurer un retour au calme avant le repas, sans oublier le passage aux toilettes et le lavage des mains.

#### Repas (12h/13h15)

Les enfants choisissent leur table, les animateurs sont présents à table pour aider les enfants, les écouter, discuter. Ils doivent rendre le repas calme, agréable, convivial et communicatif. Ils doivent également vérifier que chaque enfant s'alimente suffisamment et de façon variée tout en goûtant à tout.

Les menus sont variés et équilibrés, préparés sur place par le cuisinier du centre.

Les enfants mettent en place la table, se servent chacun leur tour, peuvent se lever pour aller chercher l'eau et le pain. A la fin du repas, ils débarrassent et nettoient leur table.

Faire en sorte que les animateurs se positionnent de façon à voir toutes les tables et pouvoir intervenir en cas de problème.

A la fin du repas, les animateurs suivent les enfants sur les temps calmes.

#### Sieste / temps calme / temps libre (13h15/14h30, excepté pour les plus jeunes à la sieste si besoin jusqu'à 15h30)

Les enfants décident de ce qu'ils font et se répartissent sur les lieux possibles déterminés à l'avance, où les animateurs sont présents, disponibles et à l'écoute. Il faut bien se coordonner en équipe (« pause-café » des animateurs) pour avoir toujours un minimum de personnes avec les enfants.

Accueil des enfants inscrits à la demi-journée à partir de 13h45.

#### Regroupement et départ en activité (14h30/17h)

Les enfants choisissent leurs activités puis partent sur les différents ateliers. Possibilité pour les plus jeunes d'être intégrés au fur et à mesure de leur arrivée de la sieste dans les activités proposées par les animateurs.

Le goûter pris au cours de cette période est préparé en amont et mis à la disposition des animateurs à la fin du déjeuner. C'est un petit moment de repos et de regroupement au milieu ou en fin d'activité, propice aux discussions avec les enfants sur les activités du lendemain ou le bilan de la journée.

## Accueil des familles et départ des enfants (17h/18h30)

En autonomie ou avec un animateur, l'enfant peut faire diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter ou ne rien faire.

L'animateur doit être présent et à l'écoute de chaque enfant.

Il doit être également disponible auprès des parents pour répondre à leurs questions sur le déroulement de la journée passée et celle(s) à venir.

Lors de sorties à la journée, le déroulement de la journée ainsi que les horaires définis seront amenés à être modifiés, adaptés au lieu de la visite.

## ANIMATION

Les projets d'activités mis en œuvre auront une thématique prévue sur toute la durée de la période de vacances. Cela permet aux animateurs de travailler avec une ligne directrice, et aux enfants de se créer des repères.

## **LE PROJET JEUNES**

Personne référente : Marie WEIRAUCH / Djibril DIOP

Les horaires d'accueil de la Maison des jeunes :

### Périscolaire :

- Tous les vendredis de 16h à 19h

### Extrascolaire :

- Les samedis de 14h à 18h (hors vacances scolaires)
- Ouverte 1 semaine sur 2 pendant les petites vacances scolaires, ouvert tout le mois de juillet
- Fermée les vacances de Noël et les 2 premières semaines d'août.

Les horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires seront communiqués au préalable selon le planning d'activités réalisé avec les jeunes.

## **Les temps d'accueil :**

En tenant compte de l'idée principale de la Maison des jeunes qui est de laisser le jeune être acteur de ces projets, il est essentiel de laisser le choix aux jeunes de participer ou non aux projets. C'est pourquoi la Maison des jeunes propose un accueil libre dans une tranche horaires bien définie et laisse le choix au jeune de participer activement selon son envie aux projets collectifs de la structure.

- Les samedis après-midi de 14h à 18h : Les jeunes pourront réaliser / créer / mettre en place les étapes les plus importantes des projets (qui demandent le plus de temps de préparation), organisation des actions d'auto-financement, des animations de territoire ou internes à la Maison des jeunes.
- Les vacances scolaires : la Maison des jeunes sera ouverte une semaine sur deux pendant les petites vacances scolaires et 3 semaines pour les vacances d'été. Les plannings d'activités seront réalisés par les jeunes eux-mêmes, ce temps d'accueil est dédié aux loisirs (activités de consommation, rencontres inter-structures...), mais aussi de garder un temps pour atteindre le projet final « organiser un voyage ».

80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations ? Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques ? Qui, enfin, pour les sensibiliser aux risques ?

Une action éducative sur la Toile s'avère nécessaire... C'est la mission des Promeneurs du Net. animateur, éducateur, professionnel exerçant en Centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image. Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

Il nous semble primordial que l'animateur en charge des Projets Jeunes soit engagé dans l'action Promeneur du Net. Outre, l'implication positive que cela peut représenter auprès des jeunes et de leur famille, grâce à ce projet, l'animateur pourra profiter d'une formation pour mener à bien sa mission et faire partie d'un réseau Promeneurs du net

## EVALUATIONS ET BILANS

Tout au long de l'année scolaire, le projet de fonctionnement est remis en cause pour répondre au mieux aux objectifs pédagogiques et à la réalité du terrain.

L'évaluation de la qualité de l'accueil et du travail de l'équipe d'encadrement se fait à partir des moments de discussions avec les enfants et leurs familles.

L'avis des enfants reste primordial et doit être pris en compte dans l'organisation de l'ACM. Les réunions d'enfants sont organisées au minimum une fois par semaine pendant les vacances, deux fois par période pour les autres temps périscolaires.

La méthode utilisée pour la menée de la réunion est adaptée en fonction des différents groupes d'âge (bâton de parole, vote du bouchon de couleur, ...) mais le but reste le même : connaître la satisfaction des enfants concernant les activités proposées, la vie quotidienne et collective, sollicitation de leurs idées d'activités, évaluation et modification si nécessaire des règles de vie.

Par petits groupes, réunion de 20/25 min maximum dans laquelle l'animateur est chargé d'animer la séance (technique et rôle de chacun abordés pendant les réunions de préparation).

Les enfants ont également la possibilité de s'exprimer sur le « mur de paroles » présent dans la salle des + de 6 ans, et la boîte à idées (dans la salle d'accueil) pour que les enfants puissent donner leur avis plus librement de façon anonyme ou non. Techniques mises en œuvre sur les périodes extrascolaires, car elles sont plus facilement suivies par les animateurs sur ces moments-là.

Un bilan est établi par l'équipe à la fin de chaque période de fonctionnement pour constater les améliorations à apporter.

Les familles ont la possibilité de donner leur avis sur le fonctionnement de la structure et les animations proposées par le biais de notre adresse mail [accueil-loisirs@villedoux.fr](mailto:accueil-loisirs@villedoux.fr), ou sur le Portail Familles.

## CONCLUSION

Nous souhaitons organiser un accueil dans lequel chaque enfant peut trouver la place qu'il souhaite et **être acteur de ses loisirs**. Ce lieu doit être accueillant et enrichissant synonyme de rencontre, d'échange, de découvertes et de détente.

A chacun de s'investir, d'assumer ses responsabilités, de participer pleinement à chaque moment de vie, à se remettre en cause le cas échéant, et surtout à prendre du plaisir au quotidien !

C'est en formant une équipe solidaire, prête à réaliser chacun des objectifs du projet pédagogique et à en assurer le meilleur suivi possible lors des concertations, dans l'intérêt même des enfants et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, que nous parviendrons à faire de ces moments des souvenirs inoubliables pour les enfants.